ELECTIONS LEGISTLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962. DEPARTEMENT DU CALVADOS

CIRCONSCRIPTION DE PONT-L'EVEQUE - LISIEUX (3e)

FACE AU GRAVE PÉRIL DU POUVOIR PERSONNEL
L'UNION DES RÉPUBLICAINS EST UNE NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE

Electrices, Electeurs,

Nous remercions les 10 351 électrices et électeurs, qui, au premier tour, ont voté pour André LENORMAND. Celui-ci gagne 1 033 voix, malgré 5 750 votants en moins, obtient ainsi 28 % des suffrages contre 22 % en 1958.

Les résultats de dimanche dernier attestent un nouveau progrès du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS dans la circonscription, comme d'ailleurs dans le Calvados et dans toute la France.

Dans l'ensemble du Pays, le Parti Communiste gagne en voix et en pourcentage. Alors qu'en 1958, il n'avait qu'un seul élu au premier tour, il a, cette fois, neuf élus ou réélus dès le premier tour de scrutin.

C'EST LA CONFIRMATION QUE LE PARTI COMMUNISTE EST LA FORCE PRINCIPALE DE L'OPPOSITION AU POUVOIR PERSONNEL.

Mais l'autre caractéristique de ces élections, c'est que les forces réactionnaires se sont rassemblées sur les candidats U.N.R. et du Pouvoir Personnel, ce qui aggrave le danger d'une dictature de fait dans le Pays.

C'est pourquoi, au deuxième tour de scrutin, il est absolument indispensable de réaliser l'Union de tous les Républicains pour battre les candidats du Pouvoir Personnel et barrer la route à la dictature ; et en ce qui concerne notre circonscription, pour battre l'inconditionnel M. DUCHESNE.

ANDRÉ LENORMAND, placé en tête des Républicains au premier tour, DEVIENT MAINTENANT LE CANDIDAT D'UNION.

LE CANDIDAT SOCIALISTE S.F.I.O. SE DESISTE EN SA FAVEUR, LE P.S.U. ET LE PARTI RADICAL APPELLENT A VOTER POUR LUI.

Dimanche prochain, le choix est clair :

Tous les Républicains, tous les Démocrates, quelles que soient leurs conceptions, politiques et philosophiques, bloqueront leurs voix sur son nom.

Pour battre le candidat de la réaction, pour une République authentique, pour le progrès social et la Paix, vous voterez pour : ANDRÉ LENORMAND.

⁂

Dans sa circulaire du premier tour des élections, M. DUCHESNE prétend avoir travaillé « au rétablissement de la Paix en Algérie ».

Mais, qui donc a travaillé effectivement au rétablissement de la Paix en Algérie, sinon les Communistes qui, dès le début de cette guerre (novembre 1954) déclaraient :

« Qu'il fallait reconnaître le bien-fondé des revendications à la liberté du peuple algérien. »

M. DUCHESNE, lui, a approuvé cette guerre jusqu'au moment où le pouvoir gaulliste a été contraint de signer les Accords d'Evian, admettant l'*indépendance de l'Algérie.*

M. DUCHESNE affirme, plus loin, avoir travaillé à l'amélioration des conditions d'existence.

EN CE QUI CONCERNE LES AGRICULTEURS : M. DUCHESNE a soutenu la politique gaulliste qui a pour objectif fondamental la disparition de 800 000 exploitations familiales dans les dix prochaines années (dont 8 000 à 10 000 dans le Calvados).

EN CE QUI CONCERNE LES TRAVAILLEURS, PERSONNES AGÉES ET ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES : M. DUCHESNE a soutenu la politique gaulliste qui a eu pour conséquence :

— que le pouvoir d'achat des familles laborieuses a diminué de 10 % en quatre ans, alors que la production industrielle s'accroissait de 22 % ;

— que plus de 300 milliards d'anciens francs (provenant de la taxe vignette auto) ont été versés dans les caisses de l'Etat au détriment du Fonds Vieillesse de Solidarité. Ces milliards auraient permis de donner 20 000 francs par mois à chaque personne âgée, comme le réclame le Parti Communiste.

M. DUCHESNE évite (et pour cause !) de parler des légitimes revendications du monde des *Anciens Combattants*, étant donné qu'il a approuvé « inconditionnellement » les attaques du pouvoir contre la retraite du Combattant, et la suppression du « rapport constant » des pensions des mutilés !

LES PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS, qui eux non plus ne sont pas l'objet de sollicitude de la part du gouvernement (exception faite des impôts toujours en augmentation !), pourront juger des raisons de l'attachement « inconditionnel » de M. DUCHESNE au pouvoir gaulliste puisque son entreprise vient de se voir attribuer une part des 750 millions de prêts répartis entre neuf entreprises régionales par un organisme préfectoral (voir « Conjoncture de Basse-Normandie » du 1er août 1962).

QUANT AU LOGEMENT, dont M. DUCHESNE prétend que le rythme de construction s'est accéléré depuis quatre ans, les statistiques officielles indiquent le contraire en ce qui concerne les H.L.M. : 15 % de moins pour le premier semestre 1962 par rapport au premier semestre 1961. Les mal logés et jeunes ménages sans logements, sont à même de juger !

DE MÊME LES MARINS-PÊCHEURS pourront apprécier que, malgré les belles paroles de M. DUCHESNE, rien n'a été fait par le pouvoir contre la pollution des eaux de la Seine par les grosses industries.

⁂

Dimanche prochain :

POUR LA DEFENSE des intérêts de la circonscription,

POUR FAIRE ECHEC au candidat de l'U.N.R., au Pouvoir Personnel et à la Réaction,

POUR ENVOYER AU PARLEMENT UN REPUBLICAIN qui luttera pour donner un coup d'arrêt à l'évolution du Régime et pour imposer une politique nouvelle, résolument tournée vers l'avenir,

VOUS VOTEREZ, VOUS FEREZ VOTER, EN MASSE, SANS ABSTENTION,

POUR LE SEUL CANDIDAT REPUBLICAIN :

André LENORMAND

Combattant Volontaire de la Résistance
Ancien Déporté de Buchenwald
Ancien Député
Maire de Dives-sur-Mer
Conseiller Général du Canton de Dozulé

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Lucien CASSELLE

Cultivateur-Maraîcher
Conseiller Municipal de Gonneville-sur-Merville
Ancien Combattant 1914-1918

La S.F.I.O., le P.S.U. et le Parti Radical vous appellent à voter :

André LENORMAND

André MOULIN, candidat S.F.I.O. aux élections législatives, remercie les électrices et les électeurs qui lui ont accordé leur confiance au premier tour du scrutin, et les invite à voter, le 25 novembre, pour le Candidat du Parti Communiste Français, ANDRÉ LENORMAND, dans le but de barrer la route au représentant de l'U.N.R., défenseur inconditionnel du pouvoir personnel et de la dictature.

André MOULIN,
Candidat S.F.I.O.

Après le premier tour de scrutin, il est plus que jamais nécessaire, il est vital pour la République et pour la Démocratie que toute la gauche, que toutes les forces populaires, s'unissent pour battre les candidats du pouvoir personnel et de la réaction.

Aussi, demandons-nous à tous les électeurs de la troisième circonscription, de porter leurs voix sur le nom d'ANDRÉ LENORMAND.

Pour le Bureau Fédéral
du Parti Socialiste Unifié
Le Secrétaire :
B. LIOU

Au-delà de tout ce qui nous sépare du Parti Communiste, je demande à tous les Républicains de voter pour ANDRÉ LENORMAND, seul candidat susceptible de battre la réaction, de défendre au Parlement les droits des citoyens et d'arracher à un gouvernement hostile les crédits nécessaires à la vie de l'Ecole Laïque et à l'avenir de nos enfants.

R. APERY,
de la Fédération Radicale
du Calvados

Jean GUILLOU, Instituteur honoraire et **Ancien Prisonnier de Guerre**, vous invite à voter André LENORMAND.

IMP. DU PROGRES - DIVES-SUR-MER